

Interventions de F. Delcombre au conseil municipal du 29 mars 2018

POINT 2. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS. — A la dernière rentrée la mère d'un jeune Soiséen s'est plainte que son fils n'avait pas été repris au club de foot, la raison de cette exclusion étant qu'il n'était pas jugé assez performant par les dirigeants du club.

Cela veut dire que l'objectif de ce club n'est pas de participer à l'épanouissement des Soiséens mais de faire des performances. Avec éventuellement comme finalité de trouver de futurs professionnels qui gagneront des sommes qui sont au-delà de toute décence, les rapports à l'argent du monde du football étant particulièrement malsains.

J'étais déjà intervenu il y a trois ans sur ce sujet en appelant à une réflexion collective, mais je constate aujourd'hui que rien n'a changé. Aussi il me semble qu'il est temps d'envoyer un signal un peu plus marquant, en rappelant que, si nous donnons des subventions aux associations sportives, c'est pour le rôle social et éducatif qu'elles jouent. Le club de foot n'a pas joué ce rôle en excluant un jeune Soiséen.

Vous proposez pour ce club une subvention de 20.430 euros pour 649 adhérents, ce qui représente environ 31 euros par adhérent. Aussi je souhaite présenter un amendement qui ramènerait cette subvention de 20.430 euros à 20.399 euros. Cela ne changera rien à la vie du club mais, symboliquement, cela marquera notre attachement à un autre système de valeurs.

POINT 9. REVALORISATION DU PARC DU VAL-OMBREUX. — Il me semble que cela fait déjà plusieurs années que nous votons diverses délibérations pour ce parc, y compris pour avoir un soutien financier de la Région. Et cela appelle deux questions de ma part : d'abord, pendant toutes ces années, est-ce qu'il y a eu des réalisations concrètes dans ce parc ? Ensuite, qu'est-ce qu'implique « l'esprit de parc public sécurisé » évoqué dans le projet de délibération ? Est-ce à dire qu'auparavant il n'était pas sécurisé ?

POINT 11. DESIGNATION D'UN ELU POUR REPRESENTER LA COMMUNE. — Tout le monde sait que je n'ai pas d'attache avec la majorité municipale, je n'en ai pas non plus avec ceux qui ont initié la contestation de la délibération fautive, je crois donc que je serai le meilleur représentant pour défendre de façon neutre les intérêts de la ville.

Après la suspension de séance :

Etant donné la tournure que prennent les choses, je retire ma candidature.